

M É M O I R E

*Sur le genre et les espèces de VESPERTILION, l'un
des genres de la famille des Chauve-souris.*

PAR GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

LE nom de *vespertilion* a, dans le principe, été employé pour désigner le petit nombre de chauve-souris alors connues de nos plus anciens méthodistes ; Brisson est le premier qui en ait restreint l'acception, et qui s'en soit servi pour l'appliquer à ceux seulement de ces mammifères qui ont *quatre incisives* à la mâchoire supérieure, et *six* à celle d'en bas. Ce naturaliste établit en outre, pour les autres espèces de cette famille, un genre particulier sous le nom de *pteropus*, auquel il assigna ce caractère distinctif : *les dents incisives au nombre de quatre à chaque mâchoire.*

Telle fut la classification à laquelle Erxleben parut, en 1777, vouloir se conformer ; mais comme il écrivoit à une époque où les découvertes de Daubenton avoient beaucoup augmenté le nombre des chauve-souris, et les monstroient comme susceptibles de beaucoup plus de différences, sous le rapport dont Brisson les avoit considérées, il fut alors embarrassé de ces riches matériaux ; avec moins de timidité, Erxleben eût entièrement adopté les principes du naturaliste français, et eût

fait autant de divisions génériques que l'état de la science lui faisoit connoître de nouveaux types; mais il n'osa se permettre cette innovation, et fut cause que le genre *vespertilio*, du moins quant à sa première définition, fut détruit, puisqu'il y fit entrer toutes les chauve-souris qui avoient plus ou moins de quatre incisives, toutes celles enfin auxquelles les caractères du genre *pteropus* ne pouvoient convenir.

Linnéus qui ne connut d'abord qu'un très-petit nombre de chauve-souris, les réunit dans un seul groupe sous le nom de *vespertilio*; ce ne fut que dans la dernière édition de son *Systema naturæ* qu'il dérogea à ce principe et qu'il sépara des chauve-souris le *leporinus* ou *bec de lièvre*, pour le faire entrer (on ne sait trop pourquoi), sous le nom générique de *noctilio*, parmi les rongeurs. Ce grand homme, trop occupé alors d'établir les masses principales de ses classifications zoologiques, négligea bien souvent les subdivisions dont elles étoient susceptibles. Les chauve-souris en offrent un exemple remarquable. On pourroit même assurer qu'il ne les connut jamais; car il leur avoit d'abord attribué *six* incisives; ce qui ne convient à aucune: et quand dans ses dernières éditions il reforma ce caractère, ce fut pour étendre à toutes celui de quelques espèces, celui des *pteropus* de Brisson.

Ces inconvéniens ayant frappé les derniers méthodistes, on revint à l'idée d'un seul genre: on établit toutefois quelques subdivisions fondées sur le nombre des dents incisives; mais ce fut moins dans la vue de grouper les chauve-souris selon l'ordre de leurs communs rapports, que pour se procurer le moyen d'en déterminer plus rigoureusement les espèces. Il est fâcheux que ce sacrifice fait à l'avantage d'une bonne classification n'ait pas même été utile dans ce dernier cas, les ob-

servations sur le nombre des incisives qui sont rapportées dans les auteurs étant pour la plupart fautive.

Il n'y eut donc en résultat ni bonne classification pour les familles, ni méthode exacte pour arriver à la détermination des espèces, et l'on est en effet suffisamment averti du désordre qui règne à cet égard dans les derniers ouvrages systématiques, par la difficulté, et bien plus souvent, par l'impossibilité où l'on se trouve d'employer à la reconnaissance des objets les caractères qui leur sont consacrés dans ces ouvrages.

Dans ces circonstances, il étoit utile de soumettre à une sorte de révision tout ce qui a été fait sur les chauve-souris par nos prédécesseurs ; tel est le travail que j'ai entrepris. Je suis parti du principe que j'ai déjà exposé ailleurs que l'ordre des chauve-souris admet des sous-familles naturelles, et j'ai spécialement aujourd'hui pour objet de rétablir le genre vespertilion, tel qu'il a été formé par Brisson, de faire connaître sur quelles notions il repose, et de décrire les espèces dont il est composé.

Ces chauve-souris, dont la plupart de celles de France font partie, sont remarquables par leur grosse tête, leur museau court, les oreilles nues, l'existence d'un oreillon ou d'un tragus qui naît du centre de la conque auriculaire, les narines sans membrane ni ornement, et la queue fort longue. Elles sont douées d'un vol très-étendu, ayant en envergure quatre à cinq fois la longueur du corps ; la surface de leurs ailes est en outre augmentée de la membrane interfémorale, laquelle se porte sur la queue et l'enveloppe dans sa totalité. De plus, les vespertilions n'ont que deux mamelles situées sur la poitrine et assez près des aisselles : leur langue est douce ; car ce n'est qu'avec la loupe qu'on y peut, à la base, apercevoir quelques

papilles ; enfin tous les doigts embrassés par la membrane des ailes n'ont ni ongle ni phalange ongléale.

Il suffiroit déjà de ces caractères pour reconnoître les vespertilions ; mais à ceux-ci se joint la considération des dents. Celles-ci sont disposées comme dans les makis : c'est le même nombre et le même arrangement des incisives : quatre à la mâchoire supérieure, séparées par paire, et six à celle d'en bas, très-rapprochées les unes des autres. Ces dents ne s'usent pas et conservent leur sommet, de sorte que les supérieures sont toujours cylindriques et pointues à l'extrémité, et les inférieures partagées en deux lobes et comme fendues. L'os intermaxillaire est formé de deux portions non réunies en devant ; les incisives supérieures ne trouvant qu'à y être logées à l'étroit, sont toujours très-petites et s'échappent aisément de leurs alvéoles.

Les dents canines, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont comme dans toutes les chauve-souris.

Les molaires au contraire ont une forme exclusivement propre aux vespertilions.

On en compte de quatre à six de chaque côté, selon les espèces. Les antérieures sont coniques ; les autres, à couronne large, sont hérissées de pointes ; celles d'en bas sont sillonnées sur les côtés ; les supérieures, deux fois larges comme celles-ci, présentent en outre une couronne à tranchant oblique, de manière qu'elles débordent en partie les inférieures quand les mâchoires sont fermées. Ces larges dents sont de plus évidées à leur centre ; les unes et les autres s'engrangent respectivement et présentent un ensemble à l'inspection duquel on juge aisément qu'elles appartiennent à des animaux vivant d'insectes.

Telles sont les considérations qui conviennent, sans aucune exception, à dix-huit espèces de chauve-souris. On en pourra extraire, pour en faire le caractère indicateur du genre vespertilion, la phrase suivante : *Dents incisives, quatre supérieures, six inférieures, nez simple, oreille avec oreillon.*

On seroit tenté de croire que le genre vespertilion ne renfermant plus, d'après ce que je viens d'exposer ci-dessus, que des espèces extrêmement voisines, il deviendroit d'autant plus difficile de les déterminer rigoureusement. On ne peut en effet que bien rarement faire usage de la considération de leurs couleurs, caractère auquel on est si souvent forcé de recourir en zoologie, toutes les chauve-souris étant plus ou moins brunes ou roussâtres. Cependant quand on vient à les examiner attentivement, on est tout étonné qu'elles présentent autant de différences appréciables. Leur physionomie varie à l'infini. Leurs oreilles et les oreillons sont surtout dans des proportions bien différentes dans chaque espèce.

Cette considération m'a fourni les caractères de chacune; je les ai rendus sensibles aux yeux au moyen des planches qui accompagnent ce Mémoire. L'espèce qui est gravée en entier fait connoître le port général de la famille, et les dents sont bien exprimées dans les figures A, B, C de la planche III, que j'ai eu soin de faire dessiner plus grandes que nature.

1. *Vesp. murinus.* Le vespertilion *murin* est l'espèce qui fut connue de tout temps en Europe. On en trouve d'assez mauvaises figures dans Jonston et Edwards: on la comparoit alors uniquement à l'Oreillard; de là son nom de *vespertilio major* dans Brisson, et son caractère : *oreilles plus petites que la tête*, par lequel Linnéus se proposoit seulement de

l'opposer à la petite espèce en qui les oreilles sont presque aussi grandes que le corps. Linnéus changea son nom de *major* en celui de *murinus*, d'après l'observation de Brisson qu'elle avoit le poil gris de souris.

Elle se reconnoitra toujours au caractère suivant: *Oreilles oblongues, de la longueur de la tête : oreillon en demi-cœur ; pelage cendré-roux en dessus, gris-blanc en dessous.* Le murin a d'ailleurs la tête assez longue ; le chanfrein étroit et bombé, et la boîte cérébrale oblongue. Son poil est de deux couleurs, cendré-noirâtre à l'origine et roux à la pointe en dessus, et blanc sous le ventre.

Nous n'avons possédé long-temps qu'un individu de cette espèce dont le dos étoit d'un roux assez vif ; mais il devoit peut-être cette teinte à son long séjour dans de la liqueur ; nous en avons enfin trouvé une nombreuse colonie dans l'église des Grands-Jésuites, faubourg Saint-Antoine à Paris ; nous en avons vu de tout âge : les jeunes avoient le museau plus court, et le poil plus feutré et d'une teinte généralement plus cendrée : les mâles ne différoient des femelles que par un peu plus de vivacité dans les couleurs.

La dernière expédition de découvertes aux Terres-Australes nous a aussi procuré une variété du *murinus* : deux individus entièrement semblables, qui nous ont été remis par MM. Péron et Lesueur, nous ont paru beaucoup plus grands et d'une couleur généralement plus éclaircie. Le dos étoit d'un cendré jaunâtre-clair, et le ventre d'un blanc plus décidé. Nous ignorons en quel lieu ils ont été trouvés (1).

(1) Je rapporte ici les dimensions du *murinus* trouvé en France. Long. du corps, 72 millimètres ; — de la queue, 45 ; — de la tête, 26.

2. *Vesp. carolinensis*. Le vespertilion de la *Caroline* est moins grand que le précédent; mais d'ailleurs il lui ressemble beaucoup. Il a ses oreilles et oreillons de même forme et de même dimension relative; son poil est aussi de deux couleurs, cendré-noirâtre d'abord et brun-marron à la pointe. L'extrémité des poils est en dessous d'un jaune tirant sur le ventre; enfin les oreilles sont garnies de poils dans presque la moitié de leur longueur, et la queue a une petite portion qui n'est pas enveloppée par la membrane interfémorale. Ces considérations réunies à celles tirées de la teinte différente du pelage, m'ont paru établir avec assez de certitude la non-identité d'espèce de ce vespertilion avec le *murinus*; c'est ce qu'indiquent en outre les proportions du crâne. Le chanfrein est plus court et plus large dans le vespertilion de la *Caroline*. En voici les dimensions: longueur du corps, 61 millimètres; — de la queue, 28; — de l'envergure, 259.

Cette espèce n'a point encore été décrite: elle m'a été remise par M. Bosc qui se l'est procurée lors de son séjour à la *Caroline*. Ce savant naturaliste a bien voulu m'informer qu'elle y est excessivement commune. On la reconnoîtra aux caractères suivans: *Oreilles oblongues, de la longueur de la tête, velues en partie: oreillon en demi-cœur. Pelage d'un brun marron en dessus; jaunâtre en dessous.*

3. *Vesp. noctula*. Celui-ci a été décrit pour la première fois, et ainsi nommé par M. Daubenton; je ne l'ai jamais trouvé au gîte, mais on le voit assez communément voler dans les chantiers de bois à brûler et dans le Muséum d'Histoire naturelle qui en est voisin. Je présume qu'il passe le jour dans les plus hautes piles de ces chantiers.

Il est à peu près de la taille du *murinus* ; mais il s'en distingue par ses *oreilles ovales-triangulaires, plus courtes que la tête ; l'oreillon en demi-cœur ; les poils longs ; le pelage brun en dessus, plus clair en dessous*. Son museau est plus large et plus court ; ses narines plus saillantes et ses jambes moins longues. Les oreilles sont surtout étendues en devant, parce que leur bord antérieur est ventru : l'oreillon s'avance jusqu'à la moitié de l'oreille ; il est en demi-cœur, son bord extérieur étant découpé comme la haute tige d'une fleur de lis, et son bord intérieur coupé carrément. Le poil est long, doux au toucher et d'une teinte uniforme d'un brun foncé avec un léger reflet de roussâtre, parce que la petite pointe qui le termine est de cette couleur. Le brun, plus éclairci et tirant davantage sur le roussâtre, distingue le ventre. Le crâne est un peu moins long et le chanfrein bien plus large et bien plus aplatti que dans le *murinus* : le corps de la noctule est de 66 millimètres ; la queue de 44, et l'envergure de 320.

4. *Vesp. serotinus*. Autre vespertilion d'Europe, découvert, décrit et nommé par M. Daubenton. On le trouve très-abondamment dans Paris et ses environs. Les arbres creux du bois de Boulogne en renferment de nombreuses nichées : il s'en trouve aussi beaucoup dans la toiture de l'église de Notre-Dame. Sa taille égale celle du *murinus* : son corps est long de 71 millimètres ; sa queue de 32, et son envergure de 332. Il se reconnoît à ses *oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête ; l'oreillon arqué et à tête large et arrondie ; les poils courts ; le pelage roux-vif en dessus, plus terne en dessous*.

On ne pourroit le confondre qu'avec le précédent, à cause

d'une même disposition des oreilles; mais il en diffère par l'oreillon qu'il a plus court, arqué et terminé par une large tête ou une espèce de paume. Ses oreilles sont aussi plus étendues en devant, leur bord antérieur tombant à plomb sur l'œil, tandis qu'il est reculé de 2 millimètres dans la noctule; de plus, la tête de la sérotine est plus courte, et son chanfrein et le museau beaucoup plus larges; enfin, son poil est lisse et à reflets éclatans en dessus.

5. *Vesp. pipistrellus*. Le *V. pipistrelle* est encore une des chauve-souris de France dont on doit la connoissance à M. Daubenton; c'est la plus petite de toutes: elle ressemble si fort à la noctule par les proportions et les couleurs, qu'on seroit quelquefois tenté de la prendre pour le jeune âge de cette espèce; elle en diffère cependant, comme nous allons le montrer: *Ses oreilles sont ovales-triangulaires, plus courtes que la tête; son oreillon presque droit et terminé par une tête arrondie; ses poils longs; son pelage d'un brun noirâtre en dessus, et d'un brun-fauve en dessous.* Ainsi la pipistrelle ne diffère pas seulement de la noctule par la taille, mais aussi par l'oreillon qui, au lieu d'être large à sa base et pointu vers l'extrémité, se rapproche davantage de la configuration de celui du *serotinus*. La couleur des poils est d'un brun d'une teinte plus décidée en noir; ce qui vient de ce que le poil est noir intérieurement et fauve seulement à la pointe. La pipistrelle enfin est remarquable par sa longue queue, laquelle est de 32 millimètres, lorsque son corps n'en a que 39 en longueur: son envergure est de 200. Son crâne l'éloigne aussi bien du *noctula* que du *serotinus*. La boîte cérébrale est plus

large, plus convexe et plus saillante au delà du chanfrein, et son occiput est arrondi et sans crête.

Il n'est pas rare de la trouver le jour à terre, mais alors elle est éloignée de tout point culminant. Elle se laisse prendre sans résister, accablée sous la fatigue des efforts infructueux qu'elle a faits pour reprendre le vol et se rendre à son gîte.

Il en existe une variété en Égypte ; elle y est généralement un peu plus cendrée : la pointe des poils étant de cette couleur.

6. *Vesp. barbastellus*. Ce vespertilion a été trouvé à Montbart, nommé et décrit par M. Daubenton. Il est impossible de se méprendre sur ses caractères. *Ses oreilles sont réunies antérieurement et échancrées à leur bord extérieur : son oreillon est en demi-cœur ; son pelage noirâtre.* Les oreilles sont aussi larges que longues, arrondies et velues en dehors. Leur bord antérieur et supérieur est échancré sans grande profondeur : le même bord se prolonge en bas en se dirigeant au delà et au-dessus de la commissure des lèvres ; ces oreilles enfin ayant leurs bords intérieurs contigus forment une conque très-ouverte de chaque côté. Ce prolongement en avant des lèvres fait disparoître le museau : il est ainsi fort petit ; le nez est un peu saillant en devant, et plus en dedans sont les ouvertures des narines ; en deçà de celles-ci est le chanfrein creux et dégarni de poils : le front est fort élevé au-dessus, en sorte que la boîte cérébrale est bien plus spacieuse dans la barbastelle que dans aucun des vespertilions que nous venons d'examiner.

Ses couleurs sont le brun foncé : les poils sont presque entièrement noirs ; la petite pointe en est fauve sur le dos et cendrée sous le ventre. Quelque peu de blanc se voit en dessus

à la naissance des ailes et tout autour de l'anús; en général le blanc augmente d'étendue dans les individus les plus âgés : d'ailleurs les poils sont longs et touffus.

J'ai trouvé ce vespertilion à de grandes profondeurs dans les souterrains des fortifications de Charlemont.

7. *Vesp. auritus*. C'étoit avec le *murinus* la seule espèce de France qu'on eût remarquée dans le siècle dernier. Elle est désignée dans Brisson sous le nom de *vespertilio minor*, parce qu'elle est beaucoup plus petite que celle-là; mais comme en même temps elle porte des oreilles qui sont d'une excessive longueur, Linnéus changea son nom en celui d'*auritus*, ayant voulu en quelque sorte, traduire l'expression d'*oreillard*, qui est le nom sous lequel Daubenton avoit décrit cette espèce. Ses oreilles, presque aussi longues que le corps, réunies antérieurement, la font aisément reconnoître au milieu de toutes les chauve-souris connues. Elle est petite, comme le montrent les dimensions suivantes : corps, 45 millimètres; queue, 45; envergure, 262; oreilles, 32. Son museau est assez large : ses narines sont dans un état particulier; après les ouvertures nazales, telles qu'elles existent dans tous les vespertilions, sont deux trous où plutôt deux petits cul-de-sacs. Les oreilles sont réunies en avant dans la hauteur de 3 millimètres : le bord intérieur est plissé en arrière; des poils sur la longueur de ce repli sont établis comme les cils sur le bord des paupières dans l'homme, rangés de même sur une seule ligne : au bas de ce bord est un petit repli qui le coupe sous l'angle de 60.°, et qui va ensuite se porter en dedans vers la naissance de l'oreillon; celui-ci est d'une grandeur proportionnée à l'oreille et en demi-cœur. La queue est aussi très-remarquable par sa grande

longueur. La membrane des ailes et celle qui se répand entre les cuisses en ont d'autant plus d'étendue; elles sont même, dans leur extension, un peu plissées ou plutôt ridées, à cause de filets tendineux nombreux et très-apparens qui sont répandus entre les deux épaisseurs de ces membranes.

L'oreillard a son pelage gris-brun en dessus et cendré en dessous : ses poils sont de deux couleurs, bruns en très-grande partie et gris vers la pointe pour le dessus du corps, et blanchâtre pour les parties inférieures.

J'ai trouvé en Egypte un oreillard qui m'a paru plus petit que le nôtre et passer un peu plus au roux.

7. *Vesp. emarginatus*. Voici encore une chauve-souris d'Europe; mais elle échappa aux recherches de Daubenton et à celles de tous les naturalistes ses successeurs : elle est pourtant assez commune en France et en Angleterre. Elle me fut d'abord envoyée d'Abbeville par M. Baillon, l'un de nos plus zélés correspondans : je la trouvai moi-même dans les souterrains des fortifications de Charlemont; enfin j'en ai reçu de M. Alexandre Brongniart un individu que ce savant trouva sur sa route, à quelque distance de Douvres. Je lui donnai le nom d'*emarginatus*, à cause d'une forte échancrure qui se voit au bord extérieur des oreilles, et je la caractérisai ainsi : *Oreilles oblongues, de la longueur de la tête et échancrées à leur bord extérieur : oreillon subulé : pelage gris-roussâtre en dessus, cendré en dessous*. C'est la première fois que nous avons à citer un oreillon long, étroit et configuré en alène : tel est, au contraire, le caractère de presque tous les vespertillons étrangers. On a pu confondre cette espèce avec la pipistrelle, quoiqu'elle soit un peu plus grande, parce que sa physionomie l'en rapproche assez. Elle tient aussi du *murinus*

par les deux couleurs de son poil. Ce n'est pas seulement vers la pointe que ce poil est gris-roussâtre, mais à partir de la moitié de sa longueur; de là vient que la teinte générale est uniforme. Cependant, comme il est long et touffu, il arrive que, quand il est rebroussé, on aperçoit quelques taches de cendré-noirâtre, qui est la couleur de l'autre portion du poil. Sous le ventre, l'extrémité des poils est d'un blanc-sale. La figure de la planche I représente l'*émarginé* de grandeur naturelle; sa tête, figurée à part donne avec plus de précision la forme de ses oreilles, et il est aisé de voir, à l'inspection de son crâne, pl. III, que son front est fort élevé au-dessus du chanfrein.

8. *Vesp. pictus* ou vespertilion *kirivoula*. C'est une des chauve-souris les plus anciennement et les mieux connues, quoiqu'elle soit étrangère et qu'elle nous vienne des Indes. Séba est le premier qui l'ait figuré, la femelle dans le vol, et le mâle ayant les ailes repliées. Daubenton l'a depuis décrit, et en a donné une figure beaucoup meilleure; Pallas l'a aussi décrit sur un individu qu'il vit en Hollande; mais c'est à tort qu'il lui a attribué huit incisives à la mâchoire inférieure: le kirivoula, ainsi que l'avoit déjà écrit Daubenton, n'en a réellement que six. Kirivoula est son nom à Ceylan; on le trouve aussi, selon Séba, à l'île de Ternate. Son nom de *pictus* lui vient des rayures jaunâtres qui partent du carpe et s'étendent sur les doigts. Il est petit, n'ayant que 40 millimètres; sa queue, 30; son envergure, 220. On le reconnoît principalement à ses oreilles ovales, plus courtes que la tête, plus larges que hautes; à son oreillon subulé et à des rayures tout le long des doigts antérieurs.

Sa tête est grosse, son museau fin; le chanfrein est arqué et son front très-bombé, mais peu visible dans l'état frais, à cause des longs poils de la tête et dans lesquels les oreilles sont en partie cachées.

Celles-ci, quoique ovales, ont une petite pointe en haut. L'oreillon est subulé, fort étroit et allongé; le pelage est d'une couleur très-agréable, d'un roux doré très-éclatant; la membrane des ailes est d'un brun-fauve: elle est rayée tout le long des doigts, dans une largeur de 3 à 4 millimètres. Je n'ai fait figurer que son crâne, qui est très-remarquable par l'élévation du front, la grandeur des mâchoires et l'occiput bombé.

9. *Vesp. lasiurus* Celui-ci habite à Cayenne. Schreber et Pennant en ont donné une description assez étendue; de plus, Schreber l'a figuré, pl. 62, fig. A. Nous en avons reçu un individu dans le dernier envoi fait au Muséum d'histoire naturelle par notre zélé et estimable correspondant M. Martin, directeur du jardin de botanique à Cayenne. Le lasiure est de la taille du *V. emarginatus*. Ses oreilles sont ovales, plus courtes que la tête: son oreillon étroit et en demi-cœur, et son pelage varié de jaunâtre et de rouge. Des rayures d'un gris-brun partent du carpe et s'étendent sur les doigts. Le poil est en dessus jaune dans presque toute sa longueur et de couleur cannelle à la pointe; et comme en même temps il est fort long et peu touffu, il n'est jamais bien lisse, et l'on aperçoit alors distinctement les deux teintes qui produisent des zigzags dont la configuration varie à l'infini. Le ventre est jaunâtre.

10. *Vesp. timoriensis*. Espèce inédite qu'on doit aux travaux et aux recherches de MM. Péron et Lesueur. Ses oreilles sont

larges , de la longueur de la tête , et réunies ensemble par une petite membrane : l'oreillon en demi-cœur. Son pelage est brun-noirâtre en dessus , brun-cendré sous le ventre ; le poil est très-touffu , assez long et doux au toucher ; ses dimensions sont : celles du corps , 70 millimètres ; de la queue , 40 , et de l'envergure , 270.

11. *Vesp. borbonicus.* Autre espèce inédite envoyée de l'Ile-Bourbon au Muséum d'histoire naturelle par M. Macé ; elle peut être ainsi caractérisée : *Oreilles ovales-triangulaires , de moitié plus courtes que la tête : oreillon long , en demi-cœur ; pelage roux en dessus , et blanchâtre en dessous.* Sa tête est courte et large , son museau renflé et son nez saillant. Le poil est doux , luisant , de la même couleur que dans la sérotine. Celui du ventre est blanchâtre ; à l'exception de la pointe qui est teintée de roussâtre. Nous possédons deux individus de cette espèce.

12. *Vesp. nigrita.* Daubenton lui a donné le nom de marmotte volante. Séba avoit le premier appelé *chien-volant* et *loir-volant* deux espèces de chauve-souris de l'Inde , dont nous aurons par la suite occasion de parler. Daubenton consacra cet usage , en ayant l'attention de choisir des noms qui pussent au moins donner une idée des grandeurs relatives des chauve-souris auxquelles ils étoient consacrés : de là ces noms qu'il a proposés de *marmote-volante* , *mulot-volant* , *rat-volant* , *loir-volant* et *muscardin-volant* , qui n'expriment pas que les chauve-souris auxquelles ils sont appliqués ressemblent à ces différens animaux , mais qui indiquent seulement leur taille respective. Le système de nomenclature adopté par tous les naturalistes nous prive de conserver ces dénominations.

Quoiqu'il en soit, la marmotte volante ou notre vespertilion *de Nigritie* forme une des plus grandes espèces de cette famille. Son corps est long de 108 millimètres; sa queue, de 82; son envergure, de 486.

Ses oreilles sont ovales-triangulaires, très-courtes, du tiers de la longueur de la tête: son oreillon long et terminé en pointe. Son pelage est fauve-brun en dessus, et fauve-cendré en dessous. Il a le museau large et gros; les lèvres longues, mais non renflées ni variqueuses; le chanfrein est busqué: ce qui me fait croire que son crâne se rapproche de celui du *pictus*. Le bout de la queue est libre au-delà de la membrane interfémorale. Daubenton ne lui a attribué que deux incisives supérieures; nous lui en avons trouvé deux autres, à la vérité extrêmement petites. Notre observation a porté sur le même individu que celui de Daubenton: c'est encore le seul que nous ayons vu. Il provient des voyages au Sénégal de M. Adanson, auquel notre collection publique en est redevable.

13. *Vesp. maximus*. Je n'ai point vu ce vespertilion, et je n'en parle, ainsi que des suivans, que sur le témoignage des auteurs qui les ont publiés. Je n'en connois pas de plus grand, son corps ayant 151 millimètres de longueur, et son envergure 481. On peut aisément le distinguer à ses *oreilles ovales, plus courtes que la tête, son oreillon subulé et son museau long et pointu.* Son pelage est en dessus d'un brun-marron, d'un jaune-clair sur les flancs, et d'un blanc-sale sous le ventre. Il habite à la Guyane. On le trouve décrit et figuré dans le septième volume des *Supplémens* de Buffon, sous le nom de *grande sérotine de la Guyane*.

14. *Vesp. noveboracensis*. Cette espèce a été décrite et publiée par Pennant : elle me paroît appartenir au genre vespertilion, quoique ce savant naturaliste assure ne leur avoir pas trouvé d'incisives supérieures. Pennant n'auroit-il observé qu'un individu imparfait, ainsi que cela m'est souvent arrivé à l'égard de nos chauve-souris d'Europe? Quoi qu'il en soit, son *vespertilion de New-Yorck* a ses oreilles courtes, larges et arrondies : son pelage est brun-clair en dessus, un peu plus clair sur les épaules et plus pâle sous le ventre. Les poils sont longs et doux ; une tache blanche à la naissance des ailes le rend surtout très-remarquable : il est à peu près de la même taille que la noctule.

15. *Vesp. lasiopterus*. Cette espèce ressemble beaucoup pour la taille, la forme de la tête et la couleur du poil au *V. serotinus* ; mais elle en diffère en ce que la membrane des ailes est velue intérieurement dans la moitié de son étendue : elle n'est connue que par une figure qu'en a donnée Schreber dans un des cahiers supplémentaires de son Ouvrage ; elle n'en a pas moins pris rang parmi les mammifères dans le Catalogue de Gmelin, et dans les planches de l'Encyclopédie méthodique, où Bonnaterre l'a donnée sous le nom de chauve-souris à grandes ailes.

Obs. A cette liste, il convient d'ajouter trois espèces du Paraguay : *Dom Félix d'Azzara* a publié douze chauve-souris qu'il a observées dans cette partie de l'Amérique ; elles sont désignées dans son ouvrage par des numéros. J'en ai déjà employé les numéros 6, 8, 9 et 10 quand j'ai publié les espèces du genre *molossus* ; trois autres, numérotées 7, 11 et 12, me paroissent appartenir au genre vespertilion ; c'est du moins ce qui résulte de l'ensemble de leur organisation ; car j'avoue que je n'ai point été aidé dans cette détermination par une connoissance exacte des dents incisives. Les dimensions de ces trois chauve-souris, les détails dans lesquels

M. d'Azzara est entré à leur sujet, et surtout le lieu où elles ont été trouvées, me portent à les regarder comme autant d'espèces différentes des précédentes. Je les ai nommées ainsi qu'il suit.

16. *Vesp. villosissimus*. Il porte, dans M. d'Azzara, le nom de chauve-souris septième ou de chauve-souris brune-blanchâtre. Ce savant naturaliste en a vu plusieurs individus très-exactement semblables entr'eux. J'ai donné à cette espèce le nom de *villosissimus*, parce que M. d'Azzara rapporte que son poil est plus long que dans toutes les autres chauve-souris du Paraguay, et qu'il s'étend en outre sur la membrane interfémorale. Le vespertilion *très-velu* a l'oreille haute de 75 millimètres; l'ouverture en est dirigée en avant, et le bord supérieur est terminé en pointe. L'oreillon est subulé; le pelage d'un brun très-blanchâtre; la membrane de la queue velue, excepté vers les bords. L'aile est couleur de mûre, et présente de plus, comme dans le *pictus*, des rayures d'un brun-blanchâtre qui sont étendues sur les doigts et les bras. Dimensions de ce vespertilion: longueur totale, 117 millimètres; de la queue, 50; de l'envergure, 313.

17. *Vesp. ruber*. Le vespertilion *cannelle*, a l'oreille *très-aiguë*, haute de 12 millimètres, et l'oreillon *subulé*. Son poil est court, cannelle en haut, et couleur de roseau en bas. Sa longueur totale est de 82 millimètres; celle de la queue, 29; de l'envergure, 248. Cette espèce est désignée dans M. d'Azzara sous le nom de chauve-souris, onzième ou de chauve-souris cannelle.

18. *Vesp. albescens*. Le vespertilion *poudré* a l'oreille haute de 14 millimètres et de même forme que celle du V. *très-velu*;

son oreillon est de même subulé, et son pelage noirâtre en dessus et brun-obscur en dessous : il paroît comme poudré de blanc sous le ventre, parce que les pointes de chaque poil sont de cette couleur. La teinte blanche gagne de plus en plus en arrière. Ce vespertilion est la chauve-souris douzième ou la chauve-souris brune-obscur de M. d'Azzara. Il en rapporte ainsi les dimensions : longueur totale, 80 millimètres; de la queue, 33; de l'envergure, 235.

(NOTA. Le trait placé au-dessous de chaque figure désigne la longueur de la tête).